



Public Health
England

CARE

Vaccination contre la COVID-19

**Protection des personnels
des services sociaux**

La vaccination contre la COVID-19 est proposée à l'ensemble du personnel de santé et des services sociaux de première ligne, ce qui contribuera à vous protéger de la COVID-19.



Vaccination contre la COVID-19
Protégez-vous.

Sommaire

Raisons pour lesquelles il est important que vous vous fassiez vacciner contre la COVID-19

Le vaccin me protégera-t-il ?

Le vaccin protégera-t-il mes proches ?

Le vaccin a-t-il des effets secondaires ?

Pour quelles catégories de personnes le vaccin est-il déconseillé ?

Vous êtes enceinte ou pensez que vous pourriez l'être ?

Puis-je retourner travailler après avoir reçu le vaccin ?

Le vaccin peut-il me transmettre la COVID-19 ?

Quelles mesures dois-je prendre maintenant ?

Que dois-je faire si je suis souffrant(e) au moment de mon prochain rendez-vous ?

Une fois que j'aurais reçu mon vaccin, devrais-je toujours suivre les conseils relatifs au contrôle de l'épidémie ?

J'ai reçu mon vaccin contre la grippe, dois-je également me faire vacciner contre la COVID-19 ?

Vous faire vacciner contre la COVID-19 aussi rapidement que possible devrait vous protéger et pourrait contribuer à protéger vos proches.

Le vaccin contre la COVID-19 devrait contribuer à réduire les taux de maladies graves et à sauver des vies. Par conséquent, il réduira la pression sur le NHS et les services sociaux.

Raisons pour lesquelles il est important que vous vous fassiez vacciner contre la COVID-19

Si vous êtes un personnel des services sociaux de première ligne, vous avez plus de risque d'être exposé(e) à la COVID-19 sur votre lieu de travail. Les personnels de santé et des services sociaux (en particulier des maisons de retraite) ont un risque beaucoup plus élevé d'être régulièrement exposés au virus.

Contracter la COVID-19 peut être grave et peut aboutir à des complications à long terme. Ces dernières sont plus fréquentes chez les membres du personnel d'un certain âge et présentant des facteurs de risque médicaux sous-jacents.

Vous pouvez contracter la COVID-19 sans présenter aucun symptôme et la transmettre à vos proches et aux résidents, dont beaucoup peuvent présenter un risque accru face au coronavirus.

Être en bonne santé ne réduit pas vos risques de contracter la COVID-19 ou de la transmettre à d'autres personnes.

Le nombre de cas de COVID-19 étant actuellement élevé, il est plus important que jamais que vous contribuiez à arrêter la propagation du coronavirus afin de réduire la pression sur le NHS et les risques pour le personnel de santé et des services sociaux.

Le vaccin me protégera-t-il ?

Vous faire vacciner contre la COVID-19 réduira votre risque de contracter cette maladie. Comme n'importe quel médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 % et cela pourrait prendre une semaine ou deux à votre corps pour développer des défenses partielles après l'administration de la première dose de vaccin. Certaines personnes pourraient contracter la COVID-19 même après avoir été vaccinées, mais la vaccination devrait réduire la gravité d'une éventuelle infection.



L'efficacité du vaccin a été prouvée et des études portant sur plus de 20 000 personnes n'ont mis en évidence aucun risque pour les personnes vaccinées.

Le vaccin protégera-t-il mes proches ?

Les données concernant la capacité du vaccin contre la COVID-19 à réduire le risque que vous transmettiez le virus sont moins claires. La plupart des vaccins réduisent le risque global d'infection, mais certaines personnes vaccinées peuvent contracter une infection bénigne ou asymptomatique et donc être en mesure de transmettre le virus. Il est fort probable qu'une éventuelle infection chez une personne vaccinée sera moins grave et que la durée pendant laquelle elle excrète du virus sera raccourcie. Nous nous attendons donc à ce que les personnels de santé et des services sociaux soient moins susceptibles de transmettre l'infection à leurs proches ou aux personnes vulnérables dont ils s'occupent.

Le vaccin a-t-il des effets secondaires ?

Comme n'importe quel autre médicament, les vaccins peuvent entraîner des effets secondaires. La plupart d'entre eux sont bénins et disparaissent rapidement. De plus, ils n'affectent pas tout le monde. Même si vous présentez des symptômes après l'administration de la première dose, vous devez quand même recevoir la seconde dose. Bien que la première dose puisse vous fournir un certain niveau de protection, recevoir la seconde dose vous offrira une protection optimale contre le virus.

Les effets secondaires très fréquents comprennent :

- une douleur, lourdeur ou sensibilité dans le bras, là où vous avez reçu votre injection. Elle a tendance à être le plus prononcée environ 1 à 2 jours après l'administration du vaccin ;
- une sensation de fatigue ;
- des maux de tête ;
- des douleurs diffuses ou des symptômes grippaux bénins.

S'il n'est pas rare de voir survenir un état légèrement fébrile pendant deux à trois jours, une forte fièvre est inhabituelle et peut indiquer que vous avez contracté la COVID-19 ou une autre infection (conseils à suivre page 6).

Vous pouvez également signaler les effets secondaires suspectés des vaccins et des médicaments par le biais du dispositif « Yellow Card ». Vous pouvez le faire en ligne en tapant « Coronavirus Yellow Card » dans un moteur de recherche ou en téléchargeant l'application « Yellow Card ».

Vous pouvez prendre la dose normale de paracétamol (suivez les instructions figurant sur l'emballage) et vous reposer pour vous aider à vous sentir mieux. Ne dépassez pas la dose normale. Ces symptômes disparaissent normalement en moins d'une semaine. Si vos symptômes semblent s'aggraver ou en cas d'inquiétude, appelez le NHS au 111.

Si vous demandez conseil à un médecin ou à une infirmière, n'oubliez pas de lui indiquer que vous avez reçu votre vaccin (montrez-lui votre carnet de vaccination) afin qu'il/elle puisse vous évaluer correctement.

Pour quelles catégories de personnes le vaccin est-il déconseillé ?

Comme les vaccins ne contiennent pas d'organisme vivant, ils peuvent être administrés sans danger aux personnes atteintes de troubles du système immunitaire. Toutefois, ces personnes peuvent ne pas bien réagir au vaccin. Un très petit nombre de personnes pour lesquelles la COVID-19 constitue un risque important ne doivent pas se faire vacciner, par exemple certaines personnes souffrant d'allergies graves.

Vous êtes enceinte ou pensez que vous pourriez l'être ?

Comme tous les nouveaux médicaments, les vaccins n'ont pas encore été testés sur des femmes enceintes. Nous recommandons donc à la plupart des femmes à faible risque d'attendre la fin de leur grossesse avant de se faire vacciner. Veuillez vous rapprocher de votre employeur pour trouver d'autres moyens de réduire votre risque d'exposition à la COVID-19. La plupart des femmes qui contractent la COVID-19 pendant leur grossesse ne souffrent pas d'une forme plus grave que les femmes non enceintes et cela ne les empêchera pas de donner naissance à un bébé en bonne santé. À mesure que des

données supplémentaires sur l'innocuité du vaccin deviendront disponibles, ces recommandations pourraient évoluer. Si vous êtes enceinte, mais pensez que vous êtes à haut risque, il pourrait être judicieux de discuter de la possibilité de vous faire vacciner dès à présent avec votre médecin ou votre infirmière.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte après avoir été vaccinée, ne vous inquiétez pas. Les vaccins ne contiennent pas d'organismes qui se multiplient dans le corps et ne peuvent donc pas causer d'infection par la COVID-19 chez votre bébé à naître. Comme il l'a fait pour d'autres vaccins, Public Health England met en place un système de suivi des femmes vaccinées pendant la grossesse, qui nous l'espérons permettra de rassurer rapidement les femmes.

Les femmes en âge de procréer, enceintes ou qui allaitent sont priées de lire les informations détaillées sur www.gov.uk/government/publications/covid-19-vaccination-women-of-childbearing-age-currently-pregnant-planning-a-pregnancy-or-breastfeeding.

Puis-je retourner travailler après avoir reçu le vaccin ?

Oui, vous devriez pouvoir travailler tant que vous vous sentez bien. Si votre bras est particulièrement douloureux, vous aurez peut-être des difficultés pour soulever des objets lourds. Si vous êtes souffrant(e) ou vous sentez très fatigué(e), vous devez vous reposer et éviter d'utiliser des machines ou de conduire.

Le vaccin peut-il me transmettre la COVID-19 ?

Le vaccin ne peut pas vous transmettre la COVID-19, mais vous pourriez l'avoir contractée sans vous rendre compte que vous présentiez les symptômes avant votre rendez-vous de vaccination. Veuillez continuer à subir les tests de dépistage réguliers organisés par votre employeur. Si vous présentez l'un des symptômes de la COVID-19, vous devez vous confiner à domicile et prendre rendez-vous pour vous faire tester. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur les symptômes, veuillez consulter www.nhs.uk/conditions/coronavirus-COVID-19/symptoms/

Quelles mesures dois-je prendre maintenant ?

Prenez les mesures nécessaires pour honorer votre second rendez-vous. On devrait vous avoir remis une carte d'enregistrement indiquant votre prochain rendez-vous dans 3

Conservez soigneusement votre carte et veillez à honorer votre rendez-vous suivant afin de recevoir la seconde dose.

Don't forget your
COVID-19 vaccination

NHS

Make sure you keep this record card in your purse or wallet

For more information on the COVID-19 vaccination or what to do after your vaccination, see www.nhs.uk/covidvaccine

COVID-19 immunisation
Protect yourself.

à 12 semaines. Il est important que vous receviez les deux doses du même vaccin pour bénéficier d'une protection optimale.

Que dois-je faire si je suis souffrant(e) au moment de mon prochain rendez-vous ?

Si vous êtes souffrant(e), il vaut mieux que vous attendiez d'être rétabli(e) avant de recevoir votre vaccin, mais vous devriez essayer de le recevoir le plus tôt possible.

Ne vous rendez pas à un rendez-vous de vaccination si vous vous auto-confiniez, que vous attendez un test de dépistage de la COVID-19 ou que vous n'êtes pas sûr(e) d'être en bonne santé.

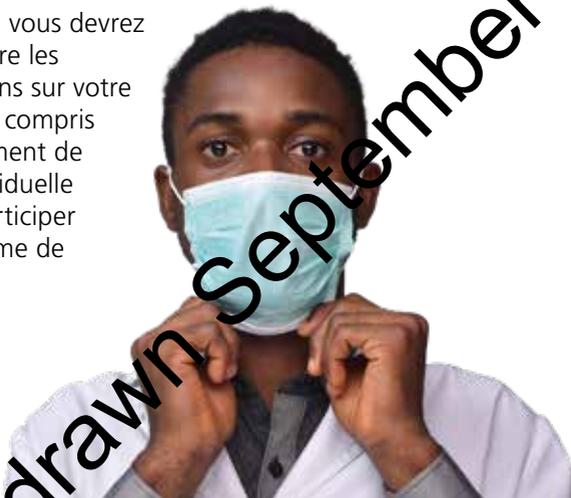
Une fois que j'aurais reçu mon vaccin, devrais-je toujours suivre les conseils relatifs au contrôle de l'épidémie ?

Le vaccin ne peut pas vous transmettre la COVID-19 et l'administration des deux doses réduira vos risques de tomber gravement malade. Aucun vaccin n'est efficace à 100 % et il faudra quelques semaines à votre corps pour développer ses défenses.

Par conséquent, vous devez continuer à suivre les recommandations sur votre lieu de travail, y compris porter l'équipement de protection individuelle approprié et participer à tout programme de dépistage.

Pour continuer à vous protéger, ainsi que vos patients, vos proches et vos collègues, suivez les recommandations générales sur votre lieu de travail, à la maison et partout ailleurs :

- Distanciation sociale
- Port du masque
- Lavage des mains soigneux et fréquent
- Respect des directives actuelles www.gov.uk/coronavirus



Pour obtenir de plus amples détails sur votre vaccin, y compris les effets secondaires possibles, lisez la notice d'information sur le produit, que vous trouverez en cherchant « Coronavirus Yellow Card » sur un moteur de recherche.

Vous pouvez également signaler des effets secondaires suspectés sur le même site Web ou en téléchargeant l'application « Yellow Card ».



coronavirus-yellowcard.mhra.gov.uk

À noter

LA COVID-19 se transmet par des gouttelettes expirées par le nez ou la bouche, en particulier en parlant ou en toussant. Vous pouvez également l'attraper en vous touchant les yeux, le nez ou la bouche après un contact avec des objets et des surfaces contaminés.



Il est recommandé de s'inscrire auprès d'un médecin généraliste si ce n'est déjà fait.

Les cabinets des médecins généralistes n'exigent pas des patients qui souhaitent s'inscrire qu'ils présentent une pièce d'identité ou un justificatif de leur statut d'immigration. Vous trouverez des informations relatives à l'inscription auprès d'un médecin généraliste à l'adresse www.nhs.uk/using-the-nhs/nhs-services/gps/how-to-register-with-a-gp-practice

J'ai reçu mon vaccin contre la grippe, dois-je également me faire vacciner contre la COVID-19 ?

Le vaccin contre la grippe ne vous protège pas de la COVID-19. Comme vous avez droit aux deux vaccins, vous devriez les recevoir tous les deux, mais ils doivent normalement être espacés d'au moins une semaine.

La vaccination contribue à protéger les plus vulnérables.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur la vaccination contre la COVID-19, veuillez consulter www.nhs.uk/covidvaccination

© Crown copyright 2020

COV2020341V2FR 2M 1p (APS) 2020

Numéro du portail de l'organisme anglais de santé publique (Public Health England) : : 2020465

Vous pouvez commander d'autres exemplaires de ces brochures gratuites à l'adresse www.healthpublications.gov.uk